

Réunion du 17 février 2026 CONSEIL MUNICIPAL

(art. 22 du Code d'Administration Communale)

Le Conseil Municipal de la Commune de ST BOMER LES FORGES se réunira, en séance ordinaire, le mardi 17 février 2026 à 20 h 30 à la Mairie.

Fait à ST BOMER LES FORGES, le 10 février 2026.

LE MAIRE,



ORDRE DU JOUR

1. Désignation du secrétaire de séance,
2. Approbation du procès-verbal de la séance du 09 décembre 2025,
3. Renouvellement des lanternes d'éclairage public au lotissement « La Guinguette »,
4. Travaux de voirie 2026,
5. Location de l'appartement sis 5, impasse du Verger (étage),
6. Problèmes d'humidité au salon de coiffure,
7. Demandes de subventions 2026,
8. Détermination du prix du repas des aînés 2026,
9. Aliénation d'une partie du Chemin Rural n°111 dit « de la Lemignonnière à la Millière »
10. Reprises de concessions funéraires,
11. AMF-Motion sur les finances et les libertés locales,
12. Cours de chant-Location de la salle culturelle,
13. Date de la plantation dans le « Bois des bébés »,
14. Planning de tenue du bureau de vote lors des élections municipales,
15. Questions diverses.